PROVINCE DE NAMUR

ACADÉMIE DE POLICE



Catalogue des formations 2027

ACADÉMIE DE POLICE DE LA PROVINCE DE NAMUR



SOMMAIRE

Présentation de l'Académie 3

Quelques conseils à destination des GRH 6

Le projet éducatif et pédagogique 8

Formations de base 12

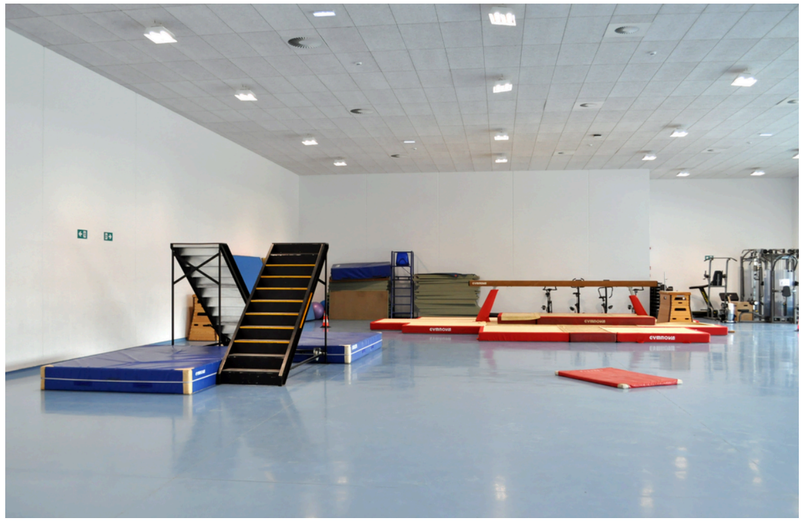
Formations fonctionnelles 13

Formations continuées 23

Besoin d'une formation spécifique ? 72

ACADEMIE DE POLICE DE LA PROVINCE DE NAMUR





Campus provincial

Rue Henri Blès 188 à 5000 NAMUR

081/77.68.14

apn@province.namur.be

Permanence – Local 841

Ligne rouge – 081/77.65.52

NOTRE ÉQUIPE

LA DIRECTION
CP PETIT Armand
armand.petit@province.namur.be

PÔLE FÉDÉRAL

BONET Axelle - 1er INP – FRP - axelle.bonet@province.namur.be
DEBOTZ Emilie - 1er INPP - FRP - emilie.debotz@province.namur.be
DE NOBLE Arnaud - 1er INPP – FRP - arnaud.denoble@province.namur.be
DOUCHAMPS Raphael - 1er INP – FRP – raphael.douchamps@province.namur.be
FAGNOULE Pascal - 1er INP – FRP - pascal.fagnoule@province.namur.be
GUIDE Laurent - 1er INPP – FRP - laurent.guide@province.namur.be
LELEU Quentin - 1er INP – FRP - quentin.leleu@province.namur.be
MATHURIN Isabelle - 1er INP – FRP - isabelle.mathurin@province.namur.be

PÔLE PROVINCIAL

BOURNONVILLE Aurore – aurore.bournonville@province.namur.be
BERTON Charlotte – charlotte.berton@province.namur.be
DAPHNÉ Gilles – gilles.daphne@province.namur.be
FAUVART Emeline – emeline.fauvart@province.namur.be
FRANSKIN Nadine – nadine.franskin@province.namur.be
TERRANOVA Maria – maria.terranova@province.namur.be
WALEWYNS Margaux – Responsable – margaux.walewyns@province.namur.be
WELCOMME Luc – Pédagogue – luc.welcomme@province.namur.be

LE MOT DU DIRECTEUR

L’Académie de Police de la Province de Namur a été agréée par le SPF Intérieur afin de dispenser des formations policières. Si les formations de bases constituent le cœur de notre mission et concentrent un effort considérable, les formations fonctionnelles et continues constituent, elles aussi, un pan majeur de notre activité.

Il nous tient en effet à cœur de permettre à nos collègues en unité de continuer à se perfectionner, à se former, à évoluer ou simplement à se tenir à la page.

Ce catalogue a été élaboré avec soin en s’appuyant fondamentalement sur la récolte de vos besoins, de façon à proposer un panel le plus en adéquation avec les réalités opérationnelles que vous rencontrez.

Vous pourrez dans les pages qui suivent, découvrir notre offre de formations pour l’année 2027.

Je vous souhaite une agréable lecture !



QUELQUES CONSEILS A DESTINATION DES GRH

AVANT D'INSCRIRE LE MEMBRE DU PERSONNEL

Les informations contenues dans cette brochure sont données à titre indicatif. Elles ne sont pas contractuelles et n'engagent pas l'APPN.

Pour chacune des formations prévues dans ce catalogue, une offre parviendra au service du personnel, dès sa planification. L'ouverture d'une formation est subordonnée à un nombre suffisant d'inscriptions. N'hésitez pas à contacter le personnel de l'Académie pour tout renseignement complémentaire.

Ces formations sont destinées au personnel des différentes Zones et Services de Police qui verront ainsi leurs besoins rencontrés. Pour votre parfaite information, cette brochure est disponible en version informatique consultable sur https://www.academie-police.be

Tout membre du personnel de la Police Intégrée peut s'inscrire à nos formations. Cependant, l'inscription ne sera prise en compte que sur base d'un bon de commande rédigé, daté et signé par le responsable de service qui s'engage à assumer préalablement le coût financier annoncé y lié. Cette mesure n'est pas applicable pour nos formations gratuites.

La formation correspond-elle à ses besoins ?

La formation est-elle bien liée à son core business ?

Cette formation lui permettra-telle de renforcer ses compétences ? D'en asseoir de nouvelles ?

A-t-il les titres requis et/ou entre-t-il dans les conditions d'admission de la formation ?

QUELQUES CONSEILS A DESTINATION DES GRH



Les inscriptions aux formations seront considérées comme fermes et définitives dès la réception du bulletin d'inscription dûment validé par l'autorité responsable (Chef de Corps, Responsable GRH…). Elles relèvent de l'entière responsabilité du service du personnel qui vérifiera les conditions d'admission et les titres requis ET du membre du personnel.

Oublier de nous informer d'un désistement, c'est priver un autre candidat de pouvoir avoir la chance d'y participer ! Il est important de prendre conscience que les désistements de dernière minute peuvent mettre en péril la formation qui pourrait dès lors être annulée, faute d'un nombre suffisant de participants.

**SANS JUSTIFICATION,
HORMIS CAS DE FORCE MAJEURE :
CERTIFICAT MÉDICAL,
HOSPITALISATION,
CONGÉ EXCEPTIONNEL,
ET/OU SANS REMPLACEMENT,
L'ENTIÈRETÉ DE LA FORMATION SERA FACTURÉE !**

EN PRATIQUE:

- Le port de l'uniforme ou tenue de police réglementaire portée au quotidien est obligatoire (pas de jeans troués, pas de baskets, pas de bermuda …).
- Pour les personnes ne disposant pas d'une obligation du port de l'uniforme, la tenue de ville sera d'application.
- Le port de l'arme est autorisé.

LE PROJET ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DE LA PROVINCE DE NAMUR



REMARQUE PRÉLIMINAIRE:

Le terme «éducatif » reprend les valeurs véhiculées par la Province de Namur tandis que le terme «pédagogique » définit la manière dont ces valeurs sont mises en œuvre.





Les valeurs que nous prônons...

L'égalité des droits pour tous, quels
que soient l'origine, le genre, les convictions



Le respect des singularités
par le biais de pratiques équitables



... et les moyens pour les mettre en oeuvre

- Nous veillons au traitement égal des personnes : elles doivent être considérées de manière impartiale, sans discrimination, dans le respect de leur dignité.
- Nous associons à cette égalité des droits le respect des devoirs qui en découlent.
- Nous avons le souci constant de mettre à disposition les moyens nécessaires à un enseignement de qualité pour tous.
- Nous encourageons la participation des différents acteurs de nos établissements à la réflexion quant aux décisions qui les concernent.

- Nous promouvons un enseignement respectueux de chaque individu dans sa globalité, qui tient compte des parcours spécifiques, des diversités culturelles.
- Nous favorisons l'épanouissement personnel, le développement de l'estime de soi, des potentialités de chacun, dans une logique de pédagogie valorisante, grâce entre autres à l'évaluation formative.
- Nous privilégions les méthodes actives, qui prennent appui sur les savoirs des apprenants et favorisent ainsi leur implication.
- Nous recourons à la pédagogie différenciée en prenant en compte les styles et les rythmes d'apprentissage des apprenants.
- Nous accordons une grande importance aux pratiques socialisantes, en développant la capacité de chacun à s'exprimer, à entrer en relation, à écouter les autres, à travailler en groupe, à développer des réseaux de communication, à se mobiliser.

Les valeurs que nous prônons…

Une neutralité active, respectueuse de la pluralité des convictions et des systèmes de valeurs



NEUTRALITY

Le développement de l'esprit critique en vue de faire des choix responsables et de participer à la construction d'une société plus démocratique



… et les moyens pour les mettre en oeuvre

- Nous considérons que le vivre-ensemble passe par le respect de principes fondamentaux tels que le respect de la liberté de conscience et d'expression, mais aussi par le dialogue ouvert entre les personnes ne partageant pas les mêmes valeurs.
- Nous favorisons le questionnement, le recours aux lectures plurielles des évènements, en vue de mieux fonder nos opinions ou nos décisions.
- Nous proscrivons tout recours à la violence tant morale que physique. Si les points de vue s'entrechoquent, nous veillons à ce que cela se fasse dans une dynamique constructive et respectueuse des personnes.

- Nous œuvrons à permettre aux personnes de faire leurs choix de manière éclairée, en renforçant leurs capacités d'analyse et d'argumentation, en les incitant à confronter les points de vue, en mobilisant des compétences à la fois disciplinaires et transversales.
- Nous sommes soucieux d'articuler les savoirs liés aux fondements scientifiques, au savoir-faire et au savoir-être ; de faire des va-et-vient entre la pratique et la théorie : la réflexion doit accompagner le geste professionnel.
- Nous favorisons les habiletés à apprendre dans des conditions changeantes en développant les stratégies d'autorégulation des apprenants : recherche d'informations, travail autonome et en équipe, autoévaluation…
- Nous promouvons l'accès aux technologies numériques et leur usage, tout en suscitant la réflexion sur les implications pratiques, sociales… d'une société hyperconnectée.

Les valeurs que nous prônons...

La justice et l'émancipation sociales,
pour une société plus humaine



... et les moyens pour les mettre en oeuvre

- Par la formation à des métiers, nous sensibilisons les apprenants aux multiples enjeux du monde dans lequel ils vivent, afin qu'ils puissent être des acteurs de changement en faveur de plus d'égalité, de solidarité, de dignité.
- Nous soutenons le développement de projets de gestion durable, tels que la gestion énergétique, la gestion des déchets, l'alimentation saine.
- Nous veillons à être des acteurs significatifs du tissu économique, social, culturel dans lequel nous évoluons : les partenariats associatifs, institutionnels que nous établissons constituent des leviers pour nos formations.
- Nous utilisons les activités créatives, artistiques, culturelles et sportives comme des vecteurs privilégiés de développement de la société.



FORMATIONS DE BASE

- CADRE DE BASE – ASPIRANTS INSPECTEURS
- CADRE MOYEN – ASPIRANTS INSPECTEURS PRINCIPAUX
- PROMOTION SOCIALE – AGENTS VERS INSPECTEURS
- BAGP – AGENT DE SECURITÉ VERS INSPECTEURS



FORMATIONS FONCTIONNELLES

Agrément	Formation
FF825	Gestionnaire fonctionnel
FF1505	Conseiller en évaluation – Formation des responsables finaux et des conseillers en évaluation
FF1506	Evaluation de fonctionnement - Formation des évaluateurs
FF2132	Conseil en techno-prévention
FF2386-2388	Spécialiste Maitrise de la Violence (avec et sans arme à feu)
FF2815	Police de quartier
FF4248	Mentors et accompagnateurs
FF7912	Inspecteur - Inspectrice Moeurs CPVS - Convention IEFH





FF825 - GESTIONNAIRE FONCTIONNEL

Objectifs de la formation:

Le candidat est familiarisé avec l'environnement informatique de bureautique. Pour les membres du Calog, avoir une connaissance de base du cadre légal dans le domaine de la police judiciaire, administrative et en matière de circulation. En outre, le candidat qui satisfait au test préalable est dispensé du volet 1. Le candidat qui réussit le volet 1 est admis au volet 2. Il sera tenu compte des formations utiles suivies en matière de gestion et traitement de l'information policière.

VOLET 1:
ISLP – connaissance de base (formation préalable)
VOLET 2:
BNG + ISLP – connaissance approfondie

Contact:

Nadine FRANSKIN de HEMPTINNE: nadine.franskin@province.namur.be
081/77.50.32

Public cible:

Être amené à exercer une fonction de gestionnaire fonctionnel ISLP. Pour les membres du Calog : avoir une connaissance de base du cadre légal dans le domaine de la police judiciaire, administrative et en matière de circulation

Durée: Volet 1 : 18 H et Volet 2 : 145 H

Nombre de participants par session: 18

Nombre de sessions organisées: 1

FC1505 - FORMATION DES RESPONSABLES FINAUX ET DES CONSEILLERS EN EVALUATION

Objectifs de la formation:

- Evaluation des membres du personnel des services de Police : dispositions légales, procédures, principes GRH.
- Le rôle du responsable final et du conseiller en évaluation dans l'évaluation du personnel des services de Police.

.

Contact:

Gilles DAPHNÉ : gilles.daphne@province.namur.be
081/77.54.93

Public cible:

Etre responsable final ou conseiller à l'évaluation pour les services de la police fédérale et locale.

Durée: 8H

Nombre de participants par session: 20

Nombre de sessions organisées: 1

FF1506 - FORMATION DES ÉVALUATEURS

Objectifs de la formation:

- Comprendre les raisons d'être et la philosophie du (nouveau) système d'évaluation ;
- Identifier les différents acteurs dans le système d'évaluation (la personne évaluée, l'évaluateur, le responsable final, le conseiller en évaluation), expliquer les règles de désignation et le rôle de chaque acteur ;
- Différencier les trois sortes de compétences et expliquer comment un profil de compétence doit être construit ;
- Manipuler le référentiel de compétence, les profils génériques et le tableau de positions ;
- Différencier les différents entretiens : préparatoire, de fonctionnement et d'évaluation ; expliquer le déroulement de chaque entretien.

Contact:

Maria TERRANOVA: maria.terranova@province.namur.be
081/77.52.66

Public cible:

Membre des commissions d'examen, recruteur, DRH, personne de contact ou dossier sur candidature.

Durée: 8H

Nombre de participants par session: 15

Nombre de sessions organisées: 1

FF2132 - CONSEILLER EN TECHNO-PREVENTION

Objectifs de la formation:

- Fournir des avis en matière de sécurisation contre les cambriolages aux citoyens qui ont été ou non victimes d'un cambriolage, expliquer les avantages fiscaux pour la sécurisation des habitations particulières ;
- Conseiller les indépendants en matière de sécurisation contre les cambriolages, attaques, vols à l'étalage et leur expliquer les avantages pour la sécurisation des locaux professionnels ;
- Collaborer avec les services publics afin de sécuriser leur patrimoine et les documents officiels propices aux trafics illégaux ;
- Organiser une présence visible et reconnaissable sous forme, par exemple, de stands d'information lors de différents évènements ou manifestations ;
- Tenir à disposition du citoyen des informations pertinentes et actualisées sur du matériel technopréventif et sur les différentes techniques de sécurisation et de prévention ;
- Pouvoir orienter et renseigner le citoyen à propos de la procédure judiciaire, se tenir informé des enquêtes locales liées aux cambriolages et récolter de nouvelles informations lorsque les cas se présentent.

Contact:

Nadine FRANSKIN de HEMPTINNE: nadine.franskin@province.namur.be
081/77.50.32

Public cible:

Membre du personnel des services de police ou dossier sur candidature.
Avoir un intérêt prononcé par tout ce qui touche à la prévention et pour les matières techniques.
Être expressément chargé par le Chef de Corps de sa Zone de Police, des missions de conseiller en prévention vol.

Durée: 72H + 3 stages de 8H

Nombre de participants par session: 20

Nombre de sessions organisées: 1

FF2386 – SPÉCIALISTES EN MAÎTRISE DE LA VIOLENCE CONTRAINTE SANS ARME À FEU – VOLETS 1 et 2

Contenu de la formation:

Volet 1 :

- Module 1 : Aspects légaux, réglementaires, déontologie, et sécurité physique ;
- Module 2 : Aspects psychosociaux ;
- Module 3 : Psychopédagogie ;
- Module 4 : Tactiques d'intervention policières + théorie + pratique ;
- Module 5 : Utilisation du spray au poivre (théorie + pratique) ;

Volet 2 :

- Module 1 : Base technique et physiologique de l'entraînement ;
- Module 2 : Utilisation des différentes matraques ;
- Module 3 : Travailler à mains nues ;
- Module 4 : Contrainte sans arme à feu ;
- Module 5 : Travaux pratiques.

Contact:

Aurore BOURNONVILLE: aurore.bournonville@province.namur.be
081/77.55.10

Public cible:

Membre du personnel des services de police ou dossier sur candidature. Avoir le droit de porter toutes les armes individuelles et collectives. Etre prêt à exercer la fonction de spécialiste en maîtrise de la violence.
Le candidat doit avoir réussi un test écrit portant sur les dispositions légales et déontologiques relatives à l'utilisation de la contrainte et de la violence ainsi qu'un test d'admission spécifique inhérent à la spécialisation souhaitée, à savoir soit « contrainte avec » ou « contrainte sans arme à feu ».

Durée: volet 1 : 146 H + volet 2 : 208 H

Nombre de participants par session: 16

Nombre de sessions organisées: 1

L'attestation de réussite a une validité de 2 ans dans toutes les académies.

FF2388 – SPÉCIALISTES EN MAÎTRISE DE LA VIOLENCE CONTRAINTE AVEC ARME À FEU – VOLETS 1 et 2

Contenu de la formation:

Volet 1 :

- Module 1 : Aspects légaux, réglementaires, déontologie, et sécurité physique ;
- Module 2 : Aspects psychosociaux ;
- Module 3 : Psychopédagogie ;
- Module 4 : Tactiques d'intervention policières + théorie + pratique ;
- Module 5 : Utilisation du spray au poivre (théorie + pratique) ;

Volet 2 :

- Module 1 : Armement ;
- Module 2 : Méthodes et techniques ;
- Module 3 : Moyens et infrastructures ;
- Module 4 : Contrainte avec arme à feu ;
- Module 5 : Travaux pratiques.

Contact:

Aurore BOURNONVILLE: aurore.bournonville@province.namur.be
081/77.55.10

Public cible:

Membre du personnel des services de police ou dossier sur candidature. Avoir le droit de porter toutes les armes individuelles et collectives. Etre prêt à exercer la fonction de spécialiste en maîtrise de la violence.
Le candidat doit avoir réussi un test écrit portant sur les dispositions légales et déontologiques relatives à l'utilisation de la contrainte et de la violence ainsi qu'un test d'admission spécifique inhérent à la spécialisation souhaitée, à savoir soit « contrainte avec » ou « contrainte sans arme à feu ».

Durée: volet 1 : 146 H + volet 2 : 109 H

Nombre de participants par session: 16

Nombre de sessions organisées: 1

L'attestation de réussite a une validité de 2 ans dans toutes les académies.

FF2815 - POLICE DE QUARTIER

Contenu de la formation:

- Volet 1 : L'approche policière de proximité et de quartier ;
- Volet 2 : Techniques et aptitudes de base ;
- Volet 3 : Application de la fonction de police orientée vers la communauté au travail de quartier ;
- Volet 4 : Fonctionnement par projet, préparation du stage et de l'épreuve finale ;
- Stage de 100 heures ;
- Examen écrit + TFE ;
- Présentation du TFE au Jury.

Contact:

Nadine FRANSKIN de HEMPTINNE: nadine.franskin@province.namur.be
081/77.50.32

Public cible:

Membre du Cadre de base, moyen ou officier.
Être désigné dans le cadre d'un mouvement interne ou d'une mobilité, pour exercer une fonction de police de quartier.

Durée: 134 H + 100 H de stage. Le responsable du participant s'engage à lui laisser le temps nécessaire pour participer à la formation, pour réaliser son TFE et son stage de 100 heures.

Nombre de participants par session: 20

Nombre de sessions organisées: 1

FF4248 - MENTORS ET ACCOMPAGNATEURS

Contenu de la formation:

- Module 1 : Prise de connaissance et organisation de la formation
- Module 2 : Le Mentor dans la structure de la formation
- Module 3 : Spécificités de la formation
- Module 4 : Accompagnement d'un stagiaire
- Module 5 : Aptitudes communicatives et coaching
- Module 6 : Exercices intégrés
- Module 7 : Evaluation d'un stagiaire.

Contact:

Nadine FRANSKIN de HEMPTINNE: nadine.franskin@province.namur.be
081/77.50.32

Public cible:

Membre du personnel des services de police ou dossier sur candidature.
Ne pas avoir reçu, comme dernière évaluation de fonctionnement une évaluation avec mention finale « insuffisant ».
Avoir une expérience d'au moins 4 ans au sein de la Police.

Durée: 48H

Nombre de participants par session: 20

Nombre de sessions organisées: 1

FF7912 - INSPECTEUR MOEURS CPVS - CONVENTION IEFH

Objectifs de la formation:

La formation « inspecteur-rice-s des mœurs CPVS » a pour but de former et de perfectionner les policier-ère-s à la conduite d'enquêtes relatives aux faits de mœurs.
Cela concerne principalement les tâches policières de première ligne.
Les cours abordent des questions telles que:

- Les aspects juridiques des faits de mœurs,
- Les conséquences psychologiques des violences sexuelles et la manière de prendre en charge les victimes de violences sexuelles en phase aiguë,
- Les PV et la constitution des dossiers pour les faits de mœurs,
- Les techniques d'entretien et d'audition,
- L'application de la feuille de route médico-légale (FRML),
- Le secret professionnel,
- Le profil de la victime et de l'auteur-e,
- le fonctionnement d'un CPVS,
- Etc.

Contact:

Gilles DAPHNÉ : gilles.daphne@province.namur.be
081/77.54.93

Public cible:

Membre du Cadre de base, moyen ou officier.
Le-La participant-e à la formation a participé à et réussi la présélection décrite dans le dossier d'agrément EDA.
Présélection à la formation « Inspecteur-rice des mœurs CPVS ».

Durée: 72 H

Nombre de participants par session: 25

Nombre de sessions organisées: 1 + 1 (BW)

FORMATIONS CONTINUEES

Agrément	Formation
FC1139	Gestion de conflits
FC1469	Violences intrafamiliales (VIF)
FC1609	Premiers soins - recyclage
FC2053	Rédaction de PV - Recyclage
FC2317	Lois anti-discrimination et antiracisme
FC3070	Reconnaissance des produits stupéfiants
FC3205	Excel, utilisation de base
FC3269	Prévention du suicide
FC3473	Réalité de la résidence et documents d'identité
FC3475	Le suivi du séjour irrégulier sur le territoire belge
FC3829	RAAVIS
FC3849	Sanctions administratives
FC3883	Terrorisme COPPRA end user
FC4215	Techniques d'audition, adulte confident
FC4149	Urgence, Pression, Stress Action (UPSA)
FC4512	Premiers soins - Formation de base (RCP/DEA)





FORMATIONS CONTINUEES

Agrément	Formation
FC4650	EPI
FC4752	Internet et Médias Sociaux
FC4927	Véhicules agricoles législation/spécificités
FC5122	Curvomètre
FC5226	Mentor Référent
FC5509	PACOS
FC5531	Word pour débutants
FC5684	Sharepoint - Utilisateur Clé
FC6087	Drones
FC6362	TECC - End User - Module 1
FC6363	TECC - End User - Module 2
FC6388	Identification explosif end user
FC6556	Législation bien-être animal
FC6631	BEPAD, gestion personnes, groupements, phénomènes
FC6636	Compétences de l'OPA
FC6693	Mentor Revisité.2
FC6715	Recyclage EPI (6h)





FORMATIONS CONTINUEES

Agrément	Formation
FC6761	Voiture tonneau
FC6763	Contrôle technique routier des véhicules utilitaires
FC7003	Voiture Tonneau – recyclage
FC7155	Polinfo - FOCUS - End user
FC7262	ECOFIN
FC7440	Fraude et escroquerie informatique
FC7484	Plaques commerciales + Loi contrôle théorie
FC7488	Constatations de domicile et de documents d'identité pour les belges
FC7663	Loi sur les armes – niveau spécialisé
FC7676	Contrôle de base des véhicules tunés
FC8339	Recyclage prévention vol
FC8622	OPJ (Officier de Police Judiciaire) – 1ère ligne
FC0000	Spécialiste de la Maîtrise de la Violence - Recyclage avec arme à feu
FC0000	Spécialiste de la Maîtrise de la Violence - Recyclage sans arme à feu





FC1139 - GESTION DES CONFLITS

Objectifs de la formation:

- Reconnaître qu'il y a un conflit ;
- Repérer le vrai conflit ;
- Identifier les symptômes d'un conflit ;
- Affiner ses capacités d'analyse et de compréhension des phénomènes de conflits ;
- Déterminer son positionnement personnel lors d'un conflit ;
- Améliorer son aptitude à gérer les conflits en élaborant et en appliquant des stratégies d'action.

Contact:

Maria TERRANOVA: maria.terranova@province.namur.be
081/77.52.66

Public cible:

Membre du personnel des services de police ou dossier sur candidature.

Durée: 16H

Nombre de participants par session: 15

Nombre de sessions organisées: 1

FC1469 - VIOLENCES INTRAFAMILIALES EN 1ère LIGNE

Objectifs de la formation:

- Intégrer le schéma cyclique et chronique de la violence ;
- Définir la violence dans le couple et la violence intrafamiliale ;
- Identifier les différentes formes de violences intrafamiliales ;
- Comprendre le mécanisme de domination et d'isolement que l'auteur met en place vis-à-vis de la victime ;
- Comprendre les préjugés de société par rapport aux femmes violentées ;
- Evaluer la situation de danger.

Contact:

Nadine FRANSKIN de HEMPTINNE: nadine.franskin@province.namur.be
081/77.50.32

Public cible:

Tout policier effectuant des interventions (accueil, SER, proximité, ..) ou dossier sur candidature.

Durée: 8H

Nombre de participants par session: 20

Nombre de sessions organisées: 1

FC1609 - PREMIERS SOINS – Recyclage

Objectifs de la formation:

- Poser les premiers soins en cas d'accident ou d'événements graves ;
- Coordonner les premiers gestes et actions ainsi que la procédure adaptée à la situation ;
- Réanimation et techniques de secourisme en cas d'accident grave.

Contact:

Nadine FRANSKIN de HEMPTINNE: nadine.franskin@province.namur.be
081/77.50.32

Public cible:

Membre du personnel des services de police ou dossier sur candidature.

Durée: 4H

Nombre de participants par session: 15

Nombre de sessions organisées: 4

FC2053 - REDACTION DE PV - Recyclage

Objectifs de la formation:

- Connaître le cadre légal de la rédaction de PV et les mentions indispensables lors de la rédaction de PV ;
- Comprendre divers canevas de PV ;
- Rédiger correctement un PV selon les règles de base en la matière.

Contact:

Maria TERRANOVA: maria.terranova@province.namur.be
081/77.52.66

Public cible:

Membre du personnel des services de police.

Durée: 8H

Nombre de participants par session: 20

Nombre de sessions organisées: 1

FC2317 - LES LOIS ANTI-DISCRIMINATION ET ANTIRACISME

Objectifs de la formation:

- Expliquer les concepts d'égalité, de discrimination au sens général et de discrimination directe ou indirecte ;
- Expliquer les éléments constitutifs des lois anti-discrimination et leurs champs d'application ;
- Distinguer ce qui est spécifique à l'approche pénale et civile ;
- Intégrer les éléments spécifiques aux lois anti-discrimination dans la rédaction de PV ;
- Développer une ouverture, une sensibilité en rapport avec les groupes discriminés.

Contact:

Maria TERRANOVA: maria.terranova@province.namur.be
081/77.52.66

Public cible:

Membre du personnel des services de police ou dossier sur candidature.

Durée: 8H

Nombre de participants par session: 20

Nombre de sessions organisées: 1

FC3070 - RECONNAISSANCE DES PRODUITS STUPEFIANTS

Objectifs de la formation:

- Énumérer les principaux textes de la législation ;
- Identifier et reconnaître les produits stupéfiants communs ;
- Identifier les phénomènes particuliers ;
- Identifier les effets des drogues légales ;
- S'orienter pour l'obtention d'appuis spécifiques ;
- Intervenir de manière efficace lors de recherches de produits stupéfiants.

Contact:

Aurore BOURNONVILLE: aurore.bournonville@province.namur.be
081/77.55.10

Public cible:

Membre du personnel des services de police confrontés ou pouvant être confrontés avec des produits stupéfiants ou dossier sur candidature.

Durée: 6H

Nombre de participants par session: 16

Nombre de sessions organisées: 2

FC3205 - EXCEL, UTILISATION DE BASE

Objectifs de la formation:

- Choisir le logiciel le mieux adapté en fonction des tâches. Quelles sont les possibilités et les limites des différentes applications ;
- Reconnaître l'importance de l'application dans les processus administratifs ;
- Savoir formater et gérer des nombres et des graphiques ;
- Etre capable d'utiliser les capacités de l'application MS Excel ;
- Comprendre un tableur, ainsi que les interrelations entre les données ;
- Etre capable de formater des feuilles de calcul, de saisir des données, d'effectuer des calculs simples ;
- Créer et produire une représentation sous forme de graphique.

Contact:

Maria TERRANOVA: maria.terranova@province.namur.be
081/77.52.66

Public cible:

Membre du personnel des services de police ou dossier sur candidature.

Durée: 16H

Nombre de participants par session: 15

Nombre de sessions organisées: 2

FC3269 - PREVENTION DU SUICIDE

Objectifs de la formation:

- Enoncer les définitions du processus suicidaire ;
- Enoncer et reconnaître les croyances relatives au processus suicidaire ;
- Enoncer les facteurs de protection (évaluation) ;
- Identifier le processus suicidaire et de crise ;
- Enoncer et reconnaître les signaux d'alarme et les indices verbaux, comportementaux, émotionnels et cognitifs du processus suicidaire.

Contact:

Maria TERRANOVA: maria.terranova@province.namur.be
081/77.52.66

Public cible:

Membre du personnel des services de police ou dossier sur candidature.

Durée: 16H

Nombre de participants par session: 15

Nombre de sessions organisées: 2

FC3473 - RÉALITÉ DE LA RÉSIDENCE ET DOCUMENTS D'IDENTITÉ

Objectifs de la formation:

- Connaître la réglementation en matière de population en ce qui concerne la constatation de la réalité de la résidence et la capacité de reconnaître les documents d'identité pour les ressortissants belges ;
- Etre sensibilisé à la problématique des domiciliations fictives et de l'impact de celles-ci sur la fraude fiscale et sociale ;
- Connaître et comprendre les procédures de suivi des étrangers en séjour irrégulier sur le territoire ;
- Reconnaître les permis de séjour et leurs éléments de sécurité ;
- Savoir détecter les fraudes ;
- Réaliser correctement un contrôle à une adresse et compléter correctement le rapport administratif.

Contact:

Nadine FRANSKIN de HEMPTINNE: nadine.franskin@province.namur.be
081/77.50.32

Public cible:

Membre du cadre opérationnel effectuant des constatations de la réalité de la résidence (Police de quartier, collaboration d'intervention ou d'accueil, membre de la recherche locale) ou dossier sur candidature.

Durée: 4H

Nombre de participants par session: 20

Nombre de sessions organisées: 1

FC3475 - LE SUIVI DU SÉJOUR IRRÉGULIER SUR LE TERRITOIRE BELGE

Objectifs de la formation:

- La structure de la Direction Contrôle intérieur et frontières + ses compétences ;
- Concernant le contrôle à l'adresse : les tâches de la Cellule Contrôle à l'adresse, le but d'un contrôle à l'adresse, les différentes étapes de la procédure, le rapport administratif, le cadre légal et les coordonnées utiles ;
- Concernant l'identification : la définition de l'identification, les différentes procédures, les informations utiles, les difficultés, une explication de la circulaire relative à l'identification et les coordonnées utiles ;
- Concernant les éléments de sécurité des permis de séjour : les types de permis de séjour et les différents éléments de sécurité (selon le type de permis) ;
- Concernant la collaboration tactique entre la Police et l'Office des Étrangers : les types de collaboration et leur organisation, les possibilités et les coordonnées utiles.

Contact:

Nadine FRANSKIN de HEMPTINNE: nadine.franskin@province.namur.be
081/77.50.32

Public cible:

Tous les agents de police qui effectuent des constatations de la réalité de la résidence: police de quartier, collaborateurs d'intervention, collaborateurs à l'accueil, membres de la recherche locale.
Pas de prérequis.

Durée: 4H

Nombre de participants par session: 20

Nombre de sessions organisées: 1

FC3829 - RAAVIS

Objectifs de la formation:

- Cette formation a pour but de permettre à tout membre concerné de la police locale ou de la police fédérale d'acquérir une connaissance nécessaire pour utiliser de manière adéquate l'application « IPO – BNG - Pol Office – Etrangers - Séjour irrégulier (RAAVIS) (Module 046) ».

- L'effet global à atteindre est de garantir une meilleure coordination, suivi et qualité des informations échangées entre l'Office des Etrangers (OE) et les services de police et au sein de la police intégrée à la suite de l'interception sur le territoire ou à la frontière d'un étranger en séjour irrégulier ou dans le cadre des demandes de visas à la frontière.

Contact:

Gilles DAPHNÉ : gilles.daphne@province.namur.be
081/77.54.93

Public cible:

Tout membre du cadre opérationnel ou CALog de la police fédérale ou de la police locale amené à utiliser d'une manière correcte l'application dans le contexte d'un contrôle sur le territoire.

Prérequis :

- Avoir une connaissance suffisante du processus de contrôle d'un étranger.
- Avoir pris connaissance du cadre légal et règlementaire en la matière.
- Posséder au moins les savoirs qu'il est prévu d'acquérir à l'issue de la formation suivante : Nihil.

Durée: 6H

Nombre de participants par session: 20

Nombre de sessions organisées: 1

FC3849 - SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Objectifs de la formation:

- Expliquer le phénomène des incivilités, la philosophie et le contenu liés aux lois, Arrêtés Royaux et circulaires sur les sanctions administratives ;
- Enumérer les différents types de sanctions administratives (en ce compris, l'amende administrative) ;
- Expliquer les principes de fonctionnement de la mesure prise dans le cadre d'une médiation en matière de sanctions administratives ;
- Distinguer les différents types d'infractions pouvant être commises ;
- Analyser précisément et de façon tant complète que nuancée, une situation d'infraction administrative ;
- Poser un regard critique sur sa propre pratique professionnelle dans ce domaine, notamment.

Contact:

Gilles DAPHNÉ : gilles.daphne@province.namur.be
081/77.54.93

Public cible:

Membre du personnel du cadre opérationnel amené à constater et/ou intervenir dans le cadre des amendes et sanctions administratives communales, ou dossier sur candidature.

Durée: 8H

Nombre de participants par session: 20

Nombre de sessions organisées: 2

FC3883 - TERRORISME - COPPRA -END USER

Objectifs de la formation:

- Connaître les processus et les indicateurs de la radicalisation ;
- Connaître les objectifs du projet COPPRA ;
- Connaître les principes du Community Policing ;
- Connaître les partis liés au nationalisme, séparatisme, anarchisme, extrême gauche et extrême droite, islam ;
- Connaître le Plan R (task forces nationales et locales).

Contact:

Gilles DAPHNÉ : gilles.daphne@province.namur.be
081/77.54.93

Public cible:

Membre du personnel des services de police de terrain (intervention, quartier, recherche), ou dossier sur candidature.

Durée: 8H

Nombre de participants par session: 20

Nombre de sessions organisées: 1

FC4125 - TECHNIQUES D'AUDITION, ADULTE CONFIDENT

Objectifs de la formation:

Module n° 1 : cadre légal et réglementaire

Le participant:

- Explique et commente les différentes bases légales et réglementaires ;
- Tient compte de cette base légale dans la récolte de preuves.

Module n° 2 : technique d'audition – Adulte confident d'un enfant maltraité

Le participant:

- Améliore le recueil d'éléments d'enquête lors de l'audition de l'adulte « confident » de l'enfant qui vient dénoncer les faits ;
- Est conscient des particularités de ce type de dossier « maltraitance» ;
- Est amené à surmonter ses blocages et difficultés ;
- Utilise le canevas d'audition qui lui est destiné ;
- Accueille dans de bonnes conditions la personne afin de faciliter l'audition ;
- Identifie les différents éléments d'enquête à recueillir

Contact:

Gilles DAPHNÉ : gilles.daphne@province.namur.be
081/77.54.93

Public cible:

Tout membre du personnel opérationnel qui acte ou pourrait acter des plaintes en matière de maltraitance de mineurs (accueil, SV intervention, SER...).
Tout membre qui encadre et dirige cette fonctionnalité.

Durée: 8H

Nombre de participants par session: 20

Nombre de sessions organisées: 1

FC4149 - URGENCE, PRESSION, STRESS ... ACTION !

Objectifs de la formation:

- Comprendre et utiliser les outils appropriés pour gérer son propre fonctionnement sous stress ;
- Se préparer anticipativement avant un moment difficile ;
- Gérer le stress en situation de crise, de tension ;
- Cerner les facteurs à l'origine des situations d'agression ;
- Reconnaître ce qu'est le burnout pour pouvoir l'éviter ;
- Proposer des mesures préventives afin de diminuer l'impact que génèrent les situations nouvelles, urgentes, menaçantes et stressantes.

Contact:

Nadine FRANSKIN de HEMPTINNE: nadine.franskin@province.namur.be
081/77.50.32

Public cible:

Membre du cadre opérationnel qui rencontre, sur le terrain, des situations génératrices de stress, ou dossier sur candidature.

Durée: 16H

Nombre de participants par session: 12

Nombre de sessions organisées: 1

FC4512 - PREMIERS SOINS FORMATION DE BASE (RCP/DEA)

Objectifs de la formation:

- Évacuer une victime en cas d'urgence vitale ;
- Agir en présence d'une obstruction des voies respiratoires ;
- Agir en présence d'une victime consciente présentant divers malaises, d'une hémorragie abondante et visible, de plaies cutanées et de brûlures, d'un traumatisme, d'une facture, d'une lésion musculaire ou articulaire, d'une intoxication ;
- Connaître et savoir utiliser le contenu d'une trousse de secours.

Contact:

Nadine FRANSKIN de HEMPTINNE: nadine.franskin@province.namur.be
081/77.50.32

Public cible:

Membre du personnel des services de police ou dossier sur candidature.

Durée: 20H

Nombre de participants par session: 15

Nombre de sessions organisées: 2

FC4650 - EPI-1ère équipe d'intervention lors d'un incendie (en milieu administratif)

Objectifs de la formation:

- Prendre conscience de l’importance de la prévention incendie au quotidien ;
- Agir rapidement et efficacement en cas d’incendie ;
- Savoir reconnaître et manipuler correctement les différents moyens de première intervention et les moyens d’intervention spécifiques ;
- Etre conscient des dangers liés au feu ;
- Percevoir les limites d’une première intervention ;
- Acquérir une connaissance théorique de base sur le feu.

Contact:

Nadine FRANSKIN de HEMPTINNE: nadine.franskin@province.namur.be
081/77.50.32

Public cible:

Cette formation s’adresse aux équipiers de première intervention des établissements privés et publics.

Durée: 6H

Nombre de participants par session: 15

Nombre de sessions organisées: 4

FC4752 - INTERNET ET MÉDIAS SOCIAUX : COMMENT BIEN LES UTILISER À LA POLICE ?

Objectifs de la formation:

- Comparer et commenter les différents types de médias sociaux ;
- Décrire les conséquences de l'utilisation des médias sociaux sur sa vie privée ;
- Donner des explications concernant les paramètres de sécurité de son compte ;
- Adapter, lors de l'utilisation des médias sociaux, son comportement en fonction du code de déontologie de la police ;
- Enumérer les réglementations lors de la publication d'un contenu dans les médias sociaux ;
- Appliquer les dispositions légales et réglementaires relatives au secret professionnel lors de l'utilisation des médias sociaux.

Contact:

Gilles DAPHNÉ : gilles.daphne@province.namur.be
081/77.54.93

Public cible:

Membre du personnel des services de police ou dossier sur candidature.

Durée: 8H

Nombre de participants par session: 15

Nombre de sessions organisées: 2

FC4927 – VEHICULES AGRICOLES - LEGISLATION / SPECIFICITES

Objectifs de la formation:

- Procéder au contrôle d'un véhicule agricole en toute légalité.
- Définir et distinguer véhicules agricoles et non agricoles.
- Expliquer les limites en matière de contrôle véhicules agricoles en lien avec la législation.
- Procéder au contrôle en la matière.

Contact:

Gilles DAPHNÉ : gilles.daphne@province.namur.be
081/77.54.93

Public cible:

Tous les cadres (personnel opérationnel)

Durée: 8H

Nombre de participants par session: 20

Nombre de sessions organisées: 1

FC5122 - CURVOMÈTRE

Objectifs de la formation:

- Connaître le contexte général et le cadre légal des contrôles de vitesse ;
- Classifier les véhicules et expliquer les infractions connexes ;
- Rédiger un PV « curvomètre » ;
- Expliquer le fonctionnement d'un curvomètre ;
- Installer un curvomètre et effectuer un contrôle,

Contact:

Nadine FRANSKIN de HEMPTINNE: nadine.franskin@province.namur.be
081/77.50.32

Public cible:

Membre du personnel des services de police ou dossier sur candidature.

Durée: 3H

Nombre de participants par session: 20

Nombre de sessions organisées: 1

FC5509 - PACOS – GESTION DES SAISIES

Objectifs de la formation:

- À tout membre concerné de la police locale ou de la police fédérale, de gérer correctement les saisies dont il a la responsabilité dans une enquête ;
- À tout membre concerné de la police locale ou de la police fédérale, d'intégrer dans les outils informatisés de rédaction, d'enquêtes et de gestion actuels les données enregistrées dans l'application « PolInfo - Gestion des saisies pénales et administratives (16Ibn) », en vue d'éviter un double encodage ;
- Au management des PJF et des polices locales ainsi qu'aux autorités concernées, d'exercer le contrôle du respect des réglementations et directives en matière des saisies et de dépôts ;
- Au management des PJF et des polices locales ainsi qu'aux autorités concernées, d'obtenir le suivi tant opérationnel que statistique des saisies et des dépôts.

Contact:

Maria TERRANOVA: maria.terranova@province.namur.be
081/77.52.66

Public cible:

Membre du personnel des services de police ou dossier sur candidature.

Durée: 8H

Nombre de participants par session: 20

Nombre de sessions organisées: 2

FC5531 - WORD POUR DEBUTANTS

Objectifs de la formation:

- Choisir le logiciel le mieux adapté en fonction des tâches. Quelles sont les possibilités et les limites des différentes applications ;
- Etre capable d'utiliser des fonctionnalités simples de l'application MS WORD ;
- Etre capable de rédiger des lettres types et effectuer un publipostage ;
- Etre capable de rédiger et mettre en page des textes ;
- Etre capable d'utiliser le correcteur orthographique et grammatical.

Contact:

Maria TERRANOVA: maria.terranova@province.namur.be
081/77.52.66

Public cible:

Membre du personnel des services de police ou dossier sur candidature.

Durée: 8H

Nombre de participants par session: 20

Nombre de sessions organisées: 1

FC5684 - SHAREPOINT – UTILISATEUR CLE

Objectifs de la formation:

- Expliquer ce qu'est Sharepoint et ses différentes terminologies ;
- Rechercher et s'informer sur le « Sharepoint Gouvernance » via la plate-forme ICT police ;
- Distinguer les différents éléments d'un Sharepoint ;
- Créer des documents, bibliothèques, listes, applications standard, dossiers ;
- Contrôler un document entrant ou sortant et en comprendre les conséquences ;
- Expliquer comment gérer les fonctionnalités du site.

Contact:

Gilles DAPHNÉ : gilles.daphne@province.namur.be
081/77.54.93

Public cible:

Membre du personnel des services de police reconnu comme utilisateur clé (SP Coach) dans le cadre de l'utilisation de Sharepoint ou dossier sur candidature.
Etre familiarisé avec l'environnement informatique de bureautique et porter de l'intérêt à une nouvelle manière de gérer des informations et des documents.

Durée: 16H

Nombre de participants par session: 15

Nombre de sessions organisées: 2

FC6087 – DRONES: INTERVENIR EN PREMIERE LIGNE

Objectifs de la formation:

- Le cadre sociétal au sens large, y compris la différence entre incivilités et infractions ainsi que celle entre comportement à risque et usage dangereux en fonction du lieu d'utilisation et des différentes catégories de la réglementation européenne.
- L'utilisation de « drones », tant au sein qu'à l'extérieur des services publics, ainsi que les aspects y afférents en ce qui concerne la notion de « state aircraft ».
- L'arsenal des notions et le champ d'application de la réglementation (y compris l' « espace aérien » (détermination, répartition en fonction de la surveillance/du contrôle et des implications en la matière) et la distinction entre : « engin récréatif », « modélisme » et les « autres aéronefs »).
- La réglementation, en accordant une attention particulière aux infractions et aux sanctions.
- Les différents devoirs dans une perspective administrative et judiciaire (nouveau cadre légal national) :
 - Le contrôle du « pilote » et de l' « aéronef », y compris les documents obligatoires dans les deux cas ;
 - La constatation des infractions ;
 - La fouille/perquisition en fonction du pilote et de l'aéronef ;
 - La saisie et le « dépôt au greffe » d'objets ;
 - L'audition du plaignant et celle du contrevenant ;
 - La rédaction du procès-verbal, les copies et les états de dépôt ;
 - Le flux d'informations et les prises de contact ;
 - Point d'attention particulier : la sécurité personnelle et les risques liés à l'intervention en fonction de l'aéronef et de l'environnement.

Contact:

Maria TERRANOVA: maria.terranova@province.namur.be
081/77.52.66

Public cible:

Est à envisager de façon large : du responsable de l'accueil au collaborateur stratégique en fonction de la politique à développer au sein de la zone de police et la direction, les membres des CIC et des dispatchings.

Durée: 8H

Nombre de participants par session: 20

Nombre de sessions organisées: 1

FC6362 - TECC – END USER – MODULE 1

Objectifs de la formation:

L’apprentissage des actes pouvant contribuer à éviter le décès en cas d’hémorragie importante.

Contact:

Aurore BOURNONVILLE - aurore.bournonville@province.namur.be
081/77.55.10

Public cible:

Membre du personnel des services de police ou dossier sur candidature.

Durée: 8H

Nombre de participants par session: 10

Nombre de sessions organisées: 1

FC6363 - TECC – END USER – MODULE 2

Objectifs de la formation:

L’exercice situationnel des actes qui peuvent permettre d’éviter un décès suite à une très forte hémorragie.

Contact:

Aurore BOURNONVILLE - aurore.bournonville@province.namur.be
081/77.55.10

Public cible:

Membre du personnel des services de police ou dossier sur candidature.

Durée: 8H

Nombre de participants par session: 10

Nombre de sessions organisées: 1

FC6388 – IDENTIFICATION EXPLOSIF END USER

Objectifs de la formation:

- Module 1 : Connaissance de base des matières explosives ;
- Module 2 : Munition conventionnelle (UXO) ;
- Module 3 : Fouille préventive et répressive ;
- Module 4 : Explosion – Post blast.

Contact:

Nadine FRANSKIN de HEMPTINNE: nadine.franskin@province.namur.be
081/77.50.32

Public cible:

Tous les membres de la police, tous les cadres, tous les niveaux.
Ce cours est destiné à tous les fonctionnaires de police en première ligne - quel que soit leur grade - qui sont en contact avec des explosifs/munitions conventionnelles. Pour cette raison, ce cours, en plus de la partie théorique, est principalement orienté vers la pratique.
Une connaissance préalable de cette matière est un atout, mais pas une condition.
Le cours peut également apporter une valeur ajoutée à toutes les autres services de police susceptibles d'entrer en contact avec des explosifs.

Durée: 8H

Nombre de participants par session: 15

Nombre de sessions organisées: 1

FC6556 - LÉGISLATION BIEN-ÊTRE ANIMAL

Objectifs de la formation:

- Connaître les fondements juridiques dans le cadre du bien-être animal ;
- Connaître les problèmes courants dans le cadre du bien-être animal ;
- Déterminer la qualité de ceux-ci.

Contact:

Aurore BOURNONVILLE- aurore.bournonville@province.namur.be
081/77.55.10

Public cible:

Membre du personnel des services de police ou dossier sur candidature.

Durée: 8H

Nombre de participants par session: 16

Nombre de sessions organisées: 2

FC6631 – BEPAD : GESTION DES PERSONNES, GROUPEMENTS ET PHENOMENES

Objectifs de la formation:

- Module 1 : Cadre général ;
- Module 2 : Gestion des groupes, des personnes et des phénomènes

Contact:

Nadine FRANSKIN de HEMPTINNE: nadine.franskin@province.namur.be
081/77.50.32

Public cible:

Cette formation s'adresse à tous les membres de la police intégrée, tous les cadres et aux CALog de tous les niveaux.

Durée: 4H

Nombre de participants par session: 12

Nombre de sessions organisées: 1

FC6636 - COMPÉTENCES DE L'OFFICIER DE POLICE ADMINISTRATIVE (OPA)

Objectifs de la formation:

- Cadre de référence légal et réglementaire en matière de compétences d'appui à la politique ;
- Exercices des compétences policières ;
- Exercices des tâches de base de l'OPA de garde ;
- Responsabilités de l'OPA en cas de catastrophe ;
- Planification d'urgence et management des situations d'urgence ;
- Pouvoir de décision en matière de caméras de surveillance mobiles.

Contact:

Gilles DAPHNÉ : gilles.daphne@province.namur.be
081/77.54.93

Public cible:

Inspecteurs principaux de la Police Locale et Fédérale.
Faire partie:

- Des services d'intervention déterminant les normes d'organisation et de fonctionnement de la police locale visant à assurer un service minimum équivalent à la population,
- Des services d'intervention de la police de la route, aéronautique, chemins de fer, navigation,
- Du détachement de sécurité auprès du SHAPE et des Palais Royaux de la police fédérale déterminés par le Directeur Général de la Direction Générale de la police administrative ou son délégué,
- De la réserve fédérale d'intervention organisant un service de police intégrée, structurée à deux niveaux.

Durée: 56H (dont 4H de test)

Nombre de participants par session: 16

Nombre de sessions organisées: 1

FC6693 - MENTOR REVISITÉ.2

Objectifs de la formation:

- Se présenter et partager ses besoins, ses attentes et son expertise dans le cadre de sa fonction de Mentor breveté ;
- Permettre au stagiaire de réaliser une analyse réflexive de qualité ;
- Repérer les comportements stéréotypés traduisant un stress chez le stagiaire ;
- Expliquer les techniques de gestion du stress enseignés aux stagiaires ;
- Préparer le stagiaire avant l'intervention en fonction des objectifs du stage et des progressions de celui-ci ;
- Evaluer le stagiaire en utilisant les techniques d'objectivation et le guide de l'évaluateur.

Contact:

Nadine FRANSKIN de HEMPTINNE: nadine.franskin@province.namur.be
081/77.50.32

Public cible:

Être mentor breveté et avoir suivi la formation continuée « Mentor revisité » ou dossier sur candidature.

Durée: 8H

Nombre de participants par session: 20

Nombre de sessions organisées: 1

FC6715 – EPI-MEMBRE DE L'EQUIPE DE 1ERE INTERVENTION EN MILIEU ADMINISTRATIF - RECYCLAGE

Objectifs de la formation:

- Gérer de manière efficace les premiers instants en cas d'incendie (catastrophe), en attendant les services de secours. ;
- Evaluer la gravité de l'incendie (catastrophe), fait une estimation minutieuse et commence la procédure d'évacuation ;
- Contrôler ses réactions vis-à-vis d'une situation dangereuse et stressante, conformément aux règles de sécurité lors de l'utilisation des différents matériels (types d'extincteurs, lances incendie, couverture anti-feu ...) mis à disposition en cas de lutte contre l'incendie et en cas de départ de feu.

Contact:

Nadine FRANSKIN de HEMPTINNE: nadine.franskin@province.namur.be
081/77.50.32

Public cible:

Cette formation s'adresse à tous les membres de la police intégrée, tous les cadres et aux CALog de tous les niveaux qui ont suivi la formation EPI de base.

Durée: 3H

Nombre de participants par session: 15

Nombre de sessions organisées: 4

FC6761 – VOITURE TONNEAU

Objectifs de la formation:

A la fin de la formation, le participant sera capable d'utiliser dans le respect des règles de sécurité la voiture tonneau Stuer-egghe / Mengel dans le but de sensibilisation sur la nécessité du port de la ceinture de sécurité.

Contact:

Gilles DAPHNÉ : gilles.daphne@province.namur.be
081/77.54.93

Public cible:

Personnel concerné par la voiture tonneau.

Durée: 8H

Nombre de participants par session: 16

Nombre de sessions organisées: 1

FC6763 – CONTRÔLE TECHNIQUE ROUTIER DES VEHICULES UTILITAIRES

Objectifs de la formation:

- Expliquer ce qu'il va se passer lorsque le véhicule présente certains problèmes techniques.
- Utiliser correctement, reconnaître le bon article et appliquer les sanctions prévues ainsi que les mesures devant être prises.
- Donner aux parties concernées des instructions pour que le contrôle soit efficace.
- Etre attentif aux détails et échange les informations.
- Utiliser les différents sites internet mis à disposition.
- Expliquer la philosophie du groupe de Travail (SPW) travaillant sur le sujet

Contact:

Gilles DAPHNÉ : gilles.daphne@province.namur.be
081/77.54.93

Public cible:

Tous les cadres (personnel opérationnel)

Durée: 4H

Nombre de participants par session: 15

Nombre de sessions organisées: 1

FC7003 – VOITURE TONNEAU - RECYCLAGE

Objectifs de la formation:

A la fin de la formation, le participant sera capable d'utiliser dans le respect des règles de sécurité la voiture tonneau Stuer-egghe / Mengel dans le but de sensibilisation sur la nécessité du port de la ceinture de sécurité.

Contact:

Gilles DAPHNÉ : gilles.daphne@province.namur.be
081/77.54.93

Public cible:

Personnel concerné par la voiture tonneau ayant suivi la FC6761.

Durée: 4H

Nombre de participants par session: 16

Nombre de sessions organisées: 1

FC7155 - POLINFO–FOCUS END USER

Objectifs de la formation:

- Se connecter via son appareil mobile à FOCUS et/ou via un PC Hilde ;
- Gérer les paramètres selon les droits accordés ;
- Intégrer les conditions d'emploi et de consultation des bases de données (rappel) ;
- Utiliser les applications FOCUS.

Contact:

Maria TERRANOVA: maria.terranova@province.namur.be
081/77.52.66

Public cible:

Membre du personnel des services de police ou dossier sur candidature.

Durée: 8H

Nombre de participants par session: 15

Nombre de sessions organisées: 1

FC7262 - ECOFIN

Objectifs de la formation:

Le participant effectue plusieurs opérations de base dans Excel.

- Module 1 : Base d'Excel ;
- Module 2 : Analyse des données bancaires avec Excel.

Contact:

Gilles DAPHNÉ : gilles.daphne@province.namur.be
081/77.54.93

Public cible:

Les membres de la police fédérale : tous les cadres opérationnels.

Durée: 6H

Nombre de participants par session: 12

Nombre de sessions organisées: 1

FC7440 – FRAUDE ET ESCROQUERIE INFORMATIQUE

Objectifs de la formation:

- La cybercriminalité en droit pénal ;
- Les différentes fraudes avec leur modus operandi propre : Phishing ; Fraude aux sentiments ; Fraude achat vente et location ; Fraude assistance ; Fraude investissement ; Hacking de compte ; Fraude demande d'aide ; Fraude sextorsion ; Usurpation d'identité ;
- Conseils spécifiques en prévention en matière de fraude selon le modus operandi ;
- Procédure Mule Stop ;
- Prise de plainte spécifique en fonction du modus operandi à partir de canevas pré-établis.

Contact:

Nadine FRANSKIN de HEMPTINNE: nadine.franskin@province.namur.be
081/77.50.32

Public cible:

Tous les cadres de la police locale et fédérale (pas les Calog).

Durée: 16H

Nombre de participants par session: 20

Nombre de sessions organisées: 3

FC7484 – PLAQUES COMMERCIALES – LOI CONTRÔLE THEORIE

Objectifs de la formation:

A la fin de la formation, le participant devrait être capable : de contrôler le respect de la loi sur les plaques d'immatriculation commerciales sur le territoire belge ; d'établir si nécessaire un procès-verbal de qualité et de prendre les mesures nécessaires.

Contact:

Gilles DAPHNÉ : gilles.daphne@province.namur.be
081/77.54.93

Public cible:

Tous les cadres (personnel opérationnel)

Durée: 8H

Nombre de participants par session: 20

Nombre de sessions organisées: 1

FC7488 – CONSTATATIONS DE DOMICILE ET DE DOCUMENTS D'IDENTITE POUR LES BELGES: THEORIE ET PRATIQUE

Objectifs de la formation:

- Explications d'un certain nombre de notions importantes de la réglementation en matière de population: la résidence principale; le ménage, l'adresse de référence, l'absence temporaire ;
- La procédure de changement d'adresse (déclaration par le citoyen, l'enquête sur la réalité de la résidence (ou la constatation de la réalité de la résidence), la poursuite du traitement par la commune) ;

Contact:

Nadine FRANSKIN de HEMPTINNE: nadine.franskin@province.namur.be
081/77.50.32

Public cible:

Membre de la police locale : Inspecteur.

Durée: 8H

Nombre de participants par session: 20

Nombre de sessions organisées: 1

FC7663 - LOI SUR LES ARMES – NIVEAU SPECIALISE

Objectifs de la formation:

- Comprendre le contenu des décrets d'importation, d'exportation et de transit + transfert d'armes ;
- Etre en mesure de planifier la chaîne administrative des permis ;
- Etre capable de formuler et de démontrer l'importance de son rôle dans cette procédure ;
- Etre en mesure d'analyser, de suivre et d'évaluer une demande de licence d'exportation,

Contact:

Nadine FRANSKIN de HEMPTINNE: nadine.franskin@province.namur.be
081/77.50.32

Public cible:

Être personne de référence et/ou le trafic illégal d'armes au sein de la police locale ;
être membre de la recherche au sein de la police locale ;
être membre du Réseau d'experts en armes au sein du FGP ;
être membre de LPA, SPN, SPC, WPR ou toute autre unité et faire face aux problèmes sur le terrain ;
être enquêteur sur le commerce illégal d'armes -Appartenir au cadre opérationnel,

Durée: 8H

Nombre de participants par session: 20

Nombre de sessions organisées: 1

FC7676 – CONTRÔLE DE BASE DES VEHICULES TUNES

Objectifs de la formation:

- Connaître les « principes de base » du tuning.
- Contrôler correctement un véhicule tuné et prendre des mesures verbalisantes en cas de résultats positifs.
- Rédiger des procès-verbaux de qualité sur les infractions relatives aux exigences techniques (tuning).

Contact:

Gilles DAPHNÉ : gilles.daphne@province.namur.be
081/77.54.93

Public cible:

Tous les cadres (personnel opérationnel)

Durée: 8H

Nombre de participants par session: 20

Nombre de sessions organisées: 1

FC8339 - RECYCLAGE PREVENTION VOL

Objectifs de la formation:

Pour continuer à exercer la fonction de conseiller en prévention vol, le conseiller est tenu de suivre cette formation continuée tous les deux ans au sein d'une table-ronde provinciale de technoprévention sous la coordination de l'école de police agréée.

Contact:

Nadine FRANSKIN de HEMPTINNE: nadine.franskin@province.namur.be
081/77.50.32

Public cible:

Être en possession du brevet de conseiller en prévention vol ou d'un diplôme assimilé.

Durée: 8H

Nombre de participants par session: 25

Nombre de sessions organisées: 2

FC8622 - OFFICIER DE POLICE JUDICIAIRE OPJ 1ERE LIGNE

Contenu de la formation:

Partie 1 :

- Le contexte de l'intervention en Police Judiciaire ;
- La descente sur les lieux ;
- L'enquête judiciaire ;
- La confrontation, line-up et portrait-robot ;
- La perquisition et la saisie (fraude Internet) ;
- La fouille et la privation de liberté ;
- Les techniques particulières de recherche.

Partie 2 :

- L'information relative aux lois spéciales et compétences de l'OPJ ;
- L'OPJ face aux personnes vulnérables.

Une évaluation finale portant sur l'ensemble de la matière enseignée clôturera la formation sous la forme d'une épreuve écrite et d'une épreuve orale (sur base d'un casus et réponses à des questions tirées au sort).

Contact:

Gilles DAPHNÉ : gilles.daphne@province.namur.be
081/77.54.93

Public cible:

Les fonctionnaires de police du cadre de base ayant minimum 6 années d'ancienneté de cadre qui ne sont pas désignés à un emploi dans un service d'enquête et de recherche de la Police Locale ou dans un emploi au sein de la direction générale de la police judiciaire de la Police Fédérale peuvent, à leur demande, suivre la formation continuée INP OPJ de 127 heures. Le contenu de cette formation et l'évaluation sont les mêmes que ceux de la formation fonctionnelle INP OPJ de 127 heures).

Durée: 127H

Nombre de participants par session: 20

Nombre de sessions organisées: 1

FC0000 - SPÉCIALISTES EN MAÎTRISE DE LA VIOLENCE AVEC ARME À FEU - RECYCLAGE

Contenu de la formation:

- Connaissances théoriques ;
- Pratique ;
- Théorie, organisation de jeux de rôles - GPI 89 ;
- Mises en situation.

Contact:

Aurore BOURNONVILLE - aurore.bournonville@province.namur.be
081/77.55.10

Public cible:

Etre breveté en maîtrise de la violence contrainte avec arme à feu ou dossier sur candidature.
Ne pas faire l'objet d'une mesure d'interdiction de port d'arme.

Durée: 8H

Nombre de participants par session: 16

Nombre de sessions organisées: 5

FC0000 - SPÉCIALISTES EN MAÎTRISE DE LA VIOLENCE SANS ARME À FEU - RECYCLAGE

Contenu de la formation:

- Connaissances théoriques ;
- Pratique ;
- Théorie, organisation de jeux de rôles - GPI 89 ;
- Mises en situation.

Contact:

Aurore BOURNONVILLE - aurore.bournonville@province.namur.be
081/77.55.10

Public cible:

Etre breveté en maîtrise de la violence contrainte sans arme à feu ou dossier sur candidature.
Ne pas faire l'objet d'une mesure d'interdiction de port d'arme.

Durée: 8H

Nombre de participants par session: 16

Nombre de sessions organisées: 5

BESOIN D'UNE FORMATION SPÉCIFIQUE ?



Dans le cas où les formations reprises dans ce catalogue 2027 ne rencontraient pas toutes vos attentes, vous avez toujours la possibilité de prendre contact avec notre académie afin :

- D'organiser pour vous, pour autant que faire se peut, une formation en cours d'année civile (formation reprise dans votre récolte des besoins pertinents).

- De décliner une formation de notre catalogue dans une version orientée pour votre Zone de Police et ce, dans le respect du dossier d'agrément.

- De programmer une formation en décentralisation (au sein d'un campus décentralisé avec lequel nous avons des accords de convention – Provinces de Luxembourg et du Brabant Wallon, Thy-le-Château, Gedinne).





ACADÉMIE DE POLICE DE LA PROVINCE DE NAMUR

RUE HENRI BLÈS 188 - 5000 NAMUR

WWW.ACADEMIE-POLICE.BE